

Nyon, le 28 mai 2021

Assemblée générale des Vert.e.s de la Côte du 27 mai 2021

Les Vert.e.s du district prêt.e.s à assumer leurs nouvelles responsabilités

Réunis à Rolle, les Vert.e.s du district ont tenu leur Assemblée générale. Celle-ci a permis de consolider leur organisation, afin de leur permettre de répondre aux attentes de la population, suite aux « vagues vertes » des élections fédérales et communales. La co-présidence sera assumée par la Nyonnaise Valérie Mausner Léger & le Rollois Rémi Founou. Les Vert.e.s se sont également mobilisé.e.s pour peser sur les votations du 13 juin, via une intervention de la Conseillère nationale Valentine Python sur l'effet ravageur des pesticides de synthèse. Enfin, l'Assemblée a adopté une « feuille de route » en vue d'augmenter la présence Verte au Grand Conseil en mars 2022.

C'est dans la salle du château à Rolle que les Vert.e.s de la Côte ont tenu leur Assemblée générale, afin de tirer le bilan de l'année, renouveler les instances dirigeantes et se projeter sur l'année à venir. Ce lieu symbolisait une présence accrue dans l'ensemble du district, illustrée par une croissance de 50% du nombre de membres/sympathisants.

Le bilan des élections communales a permis de saluer la spectaculaire progression du nombre de sièges vert.e.s dans les conseils communaux de Nyon et Rolle, mais aussi à Prangins et Gland sur des listes communes avec le PS. De même avec la réélection de Municipales écologistes à Prangins, Givrins, Essertines-sur-Rolle et Burtigny ; et bien sûr les deux sièges conquis à Nyon. Leur priorité sera la mise en place de plans climats ambitieux à l'échelle locale, et le renforcement des collaborations régionales par exemple en matière de mobilité douce.

L'Assemblée a donc remercié le Comité sortant pour son engagement durant cette campagne en particulier le secrétaire/coordonateur de campagne Alexandre Kaspar et les co-présidentes Valérie Mausner Léger et Élise Buckle. Cette dernière, élue municipale à Nyon, passe le relais à Rémi Founou à la co-présidence. Rémi Founou est conseiller communal rollois réélu, il est ingénieur EPF, cadre dans une entreprise d'électrotechnique. Quant à Valérie Mausner-Léger, elle a été brillamment réélue au Conseil communal de Nyon ; elle est consultante en matière de recyclage et co-fondatrice de l'association régionale Demain La Côte.

Ce duo aura comme défi de consolider le mouvement dans le district. Et dans l'immédiat, la mobilisation pour le OUI aux objets des votations fédérales du 13 juin, soit les deux initiatives pour une agriculture plus saine, la loi CO2 et la loi COVID. Valentine Python, conseillère nationale Vert.e.s. a d'ailleurs souligné dans une intervention en direct de Berne, l'impact dévastateur et sous-estimé des pesticides de synthèse sur la santé et la biodiversité.

La prochaine grande échéance sera le renouvellement des instances cantonales en mars 2022. L'Assemblée a salué le travail de ses représentants au Grand Conseil, Olivier Mayor et Didier Lohri, ce dernier ne ménageant pas ses efforts sur les sujets sensibles tel l'aménagement du territoire. Une « feuille de route » a été adoptée afin d'augmenter cette députation verte.

Personnes de contact :

Valérie Mausner Léger, Co-présidente des Vert.e.s de La Côte, 078 890 12 90

Remi Founou, Co-président des Vert.e.s de La Côte 079 512 83 23



Rémi Founou et Valérie Mausner Léger